

Pour l'examen de Coproculture, le recueil est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques.

Il est souhaitable de faire cet examen à distance de tout traitement.

A partir des matières fécales émises dans un récipient propre, prélever un échantillon de selles (de la valeur d'une grosse noix).

A l'aide d'une spatule, l'introduire dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.

Identifier le flacon en inscrivant dessus : Nom et nom de naissance, prénom, date de naissance.

Dépôt du prélèvement au laboratoire du lundi au vendredi (hors jour férié) :

- ✓ Apporter **rapidement**, sinon à conserver au réfrigérateur avant
- ✓ Sauf pour la recherche de **parasites**, dans ce cas, conserver à température ambiante et apporter dans l'heure.

Précautions particulières :

Eviter tout contact avec les urines ou l'eau des toilettes

S'il y a présence de glaires, de pus ou de sang dans les selles, il est important de les recueillir

Cas particulier du nourrisson :

Retirer la couche le plus rapidement possible après l'émission des selles

Transférer les selles dans le flacon stérile à l'aide d'une spatule

Questionnaire à compléter :

Date des premières diarrhées ?

Avez-vous voyagé récemment ? ☐ NON

☐ OUI

Dans quel pays ?

Date de départ ?

Date de retour ?